

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

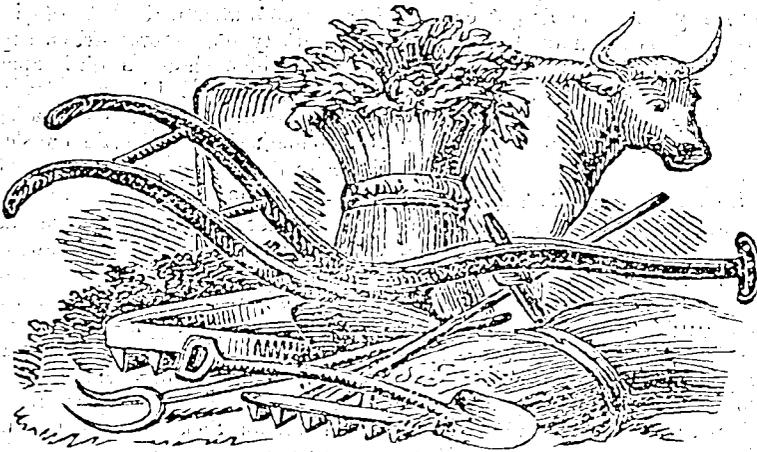
Éditeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, 5 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES **DE PAYER**
AU PLUS TOT.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Le haras national, (Suite et fin).

Revue de l'année 1872.

Sujets divers : La comptabilité agricole. — Les engrais et le soin des animaux. — Logement et soins à donner au cheval pendant l'hiver. — Danger de se servir de l'huile de pétrole pour les animaux et les arbres fruitiers. — Alimentation des chevaux. — Altération de la viande par un engrais d'égère.

Petite chronique : Election des officiers pour les Sociétés d'agriculture des Comtés de Portneuf, Québec et Champlain. — L'agriculture dans le comté de Joliette.

Recettes : Moyen pour guérir les panaris. — Contre-poison du phosphore. — Moyen de prolonger la durée des tuyaux de plomb.

Annnonce : Loterie en faveur de l'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus.

CAUSERIE AGRICOLE

LE HARAS NATIONAL.

En terminant notre précédente causerie sur ce sujet, nous avons approuvé complètement les moyens que l'on se proposait d'adopter pour répandre les connaissances hippiques dans tout le personnel de l'administration. Ces connaissances, qui comprennent l'élevage, les moyens d'amélioration, l'hygiène, la nourriture des chevaux, sont absolument nécessaires au succès de l'entreprise, elles seront un guide sûr dans l'accouplement des mâles et des femelles et empêcheront ces unions mal assorties que l'on a eu si souvent à déplorer.

Mais ce n'est pas tout, ou plutôt ce ne devrait pas être tout, les connaissances concernant l'amélioration de l'espèce chevaline ne devraient pas être possédées par le personnel du haras seulement, tous les éleveurs désireux de travailler à cette amélioration y ont un droit presque égal. Ce qui s'est opposé jusqu'à ce jour à la réussite des essais d'amélioration faits par les particuliers, c'est, nous le répétons, le défaut d'instruction, l'ignorance des vrais principes servant de base à l'élevage du cheval. Il faudrait que cette ignorance disparût et que la propagation des connaissances spéciales se fit dans toute la Province de Québec en même temps que les étalons améliorateurs seront distribués aux sociétés d'agriculture qui en feront la demande.

L'administration du haras national ne peut pas, ne doit pas se substituer indéfiniment à l'initiative individuelle. Comme organisation centrale, il est de sa nature propre de ne se préoccuper que des besoins généraux du pays; les besoins particuliers des différentes localités, elle ne peut les connaître suffisamment et ne peut par conséquent y satisfaire d'une manière convenable. Ce système de centralisation poussé trop loin deviendrait un mal plutôt qu'un bien. L'initiative individuelle disparaîtrait et les particuliers, se fiant trop complètement à l'administration qui doit les aider, se laisseraient aller à une insouciance des plus désastreuses pour leurs propres intérêts.

D'ailleurs, un des plus célèbres et des plus savants écrivains agricoles, lui-même Directeur pendant plusieurs années du haras national de France, M. Eug. Gayot, l'a reconnu et écrit bien avant nous : "L'administration du haras a pour mission de préparer l'émancipation de l'industrie privée; c'est-à-dire que cette administration doit donner aux particuliers les moyens de se passer de sa tutelle, qu'elle doit s'effacer partout où il sera reconnu que ceux-ci n'ont plus besoin de son intervention."

Mais, pour cela, il faut donner aux éleveurs ce dont ils ont besoin pour s'émanciper, il faut leur donner l'instruction,

leur faire connaître la science de l'élevage et de l'amélioration de nos espèces animales et surtout de l'espèce chevaline.

Malheureusement, il ne nous paraît pas que le projet du haras national ait pourvu à cette partie importante de ses attributions. Il est bien vrai qu'il règle les moyens de donner l'instruction spéciale nécessaire aux palefreniers qui devront accompagner les étalons, il y est même dit que ces palefreniers guideront les éleveurs dans le choix de l'étalon; mais pourront-ils faire connaître les raisons de ce choix, auront-ils eux-mêmes assez de connaissances pour instruire l'éleveur sur ses véritables intérêts. Nous ne le croyons pas, et pourtant la chose est désirable et même d'une absolue nécessité.

La même faute a été faite en France, l'administration, composée d'hommes compétents, a obtenu des succès incontestables dans le perfectionnement du cheval, mais elle a oublié qu'il lui fallait instruire les éleveurs, leur donner les moyens de s'émanciper de sa tutelle; aussi, malgré une existence relativement très-longue, l'administration des haras n'a pas fait faire à l'industrie privée un seul pas vers le progrès, et si aujourd'hui pour demain ces haras étaient supprimés la production du cheval en France ne donnerait pas des produits plus améliorés, ni plus beaux, ni moins défectueux qu'avant la création de cette administration. Pourtant le gouvernement français n'a pas lésiné sur les allocations. Cette année même, les haras et dépôts d'étalons sont entrés au budget de l'agriculture pour une somme de plus de deux millions de francs soit \$500,000.

Ne tombons pas dans la même faute, instruisons nous par l'expérience des autres; en même temps que l'administration de notre haras national fournira des étalons améliorateurs, qu'elle donne aussi aux éleveurs les connaissances spéciales nécessaires et bientôt nous verrons les éleveurs canadiens apporter dans la production des chevaux les soins qui doivent présider à cette importante opération.

Il est vrai que cette action exige de la part des administrateurs une forte dose d'abnégation, il leur faudra dans un avenir plus ou moins éloigné s'attendre à une diminution de profits peut-être assez forte; mais l'intérêt public ne mérite-t-il pas quelques sacrifices? D'ailleurs le haras national reçoit une subvention de 5,000 piastres; cette somme prise dans le coffre public a été fournie par toute la population de cette Province et surtout par la classe agricole. Elle a donc le droit d'en retirer la plus grande somme de profits possible.

L'utilité d'une instruction spéciale donnée aux éleveurs de chevaux est incontestable, surtout avec la perspective que nous laisse le projet approuvé par le Conseil d'agriculture. Dans ce projet, il est dit que l'administration actuelle sera nommée pour cinq ans à titre d'essai; ainsi, au bout de ces cinq ans, si l'entreprise n'a pas été profitable aux actionnaires, le haras disparaîtra. Alors, si pendant ce laps de temps les éleveurs n'ont pas reçu l'instruction que nous demandons, ils n'en seront pas plus avancés qu'aujourd'hui. La Province aura dépensé \$5,000, les sociétés d'agriculture auront déboursé de fortes sommes pour se procurer des étalons améliorateurs, les particuliers auront payé bien cher les saillies de leurs juments; tout cela pour n'obtenir que quelques poulins plus ou moins perfectionnés, et sans avoir acquis les moyens de continuer l'amélioration commencée. Cette perspective n'est pas attrayante.

Maintenant on peut se demander naturellement quels seront les résultats de ces cinq années de travaux? Croit-on qu'en un aussi court espace de temps le haras puisse avoir de grands succès? Son influence pourra-t-elle même être

seulement perceptible? Il est impossible de le croire un seul instant. En cinq ans, on aura quelques poulins de quatre ans en bien petit nombre, des poulins de trois, de deux, d'un an, et des poulins de lait. Tous ces jeunes élèves, produits d'une première action amélioratrice, de l'étalon, ne seront peut-être pas tout-à-fait aussi défectueux que leurs parents de race commune, mais ils seront loin d'atteindre à la perfection du type améliorateur, en supposant même que l'étalon ait été bien choisi et qu'il appartienne à une race fixe et bien déterminée. L'œuvre sera donc nécessairement inachevée, que disons-nous, elle sera à peine commencée et en abandonnant si tôt la partie on s'exposera à d'amères critiques et l'on découragera certainement beaucoup d'éleveurs bien intentionnés.

Le perfectionnement des races animales ne peut se faire en aussi peu de temps, c'est une œuvre de longue haleine dont on reconnaît à peine les premiers succès. Il faut du temps, de la persévérance, une série plus ou moins longue de générations judicieusement soutenues par un élevage soigné pour transformer progressivement une race et l'élever, par une meilleure appropriation, à son plus haut degré d'utilité et de valeur. Il est parfaitement reconnu aujourd'hui que l'amélioration produite par un croisement judicieux sur une race défectueuse et ancienne n'est bien sensible qu'à la troisième génération et sa fixité, sa constance, n'est complète qu'à la dixième ou la douzième génération. Dans la sélection la marche du perfectionnement est plus lente encore. Le promoteur du projet du haras national connaissait-il ces données lorsqu'il a décidé que l'essai n'aurait lieu que pendant cinq années? Peut-être; mais il ne les a pas mises en pratique et dans une question aussi importante que l'est celle-ci, il devait prendre les moyens de prouver l'efficacité de son projet. En ne les prenant pas, il a donc commis une faute énorme qui ne nous donne qu'une médiocre confiance dans ses capacités comme administrateur du haras.

Bien plus, si l'on veut que le perfectionnement opéré à chaque génération soit équitablement apprécié, il faut qu'il se produise sur plusieurs familles, il faut qu'un grand nombre de poulins soient nés de ce perfectionnement; car, on les saisit mal, ou bien ils passent inaperçus, lorsque, en petit nombre, épars, disséminés sur toute la surface du pays, noyés, pour ainsi dire dans les flots d'une population défectueuse très-dense, les produits du perfectionnement y font seulement tache, ou n'en sont que la très-rare exception. Alors, tout le monde se demande où sont donc ces produits supérieurs que nous promettrait le haras? On regarde autour de soi et l'on ne trouve rien. Les arriérés blâment, les peureux font cause commune avec eux, et l'entreprise est manquée.

Outre un laps de temps assez long, il faut donc encore des moyens d'amélioration assez complets, il faut un nombre d'étalons améliorateurs suffisant pleinement aux besoins de la contrée; et nous sommes convaincus que les vingt-quatre étalons que devra posséder le haras ne sont pas capables de remplir cette condition.

Enfin le plan que doit poursuivre l'administration du haras doit convenir complètement aux besoins du pays. Or ces besoins sont multiples et les moyens d'y satisfaire le sont également. Dans certaines localités, la production des chevaux de traits légers peut être très-lucrative; dans d'autres, celle des chevaux de gros traits sera plus avantageux, et dans d'autres très-nombreuses, on donnera la préférence à des chevaux tenant le milieu entre les deux catégories précédentes, l'on voudra avoir des animaux assez rapides sur la route et pouvant en outre exécuter tous les travaux de

culture.

Ces préférences ont leur raison d'être, elles sont déterminées par des besoins qu'il serait dangereux de méconnaître, il faut donc compter avec elles. Par conséquent, l'administration du haras ne peut adopter un plan unique pour l'amélioration de nos divers chevaux. En outre, différents moyens d'amélioration peuvent être employés. Nous avons le croisement, la sélection et le métissage qui n'est comme nos lecteurs le savent déjà, que la réunion des deux premiers. On ne doit se laisser aller à aucune prédilection irréfléchie pour l'un de ces moyens en particulier; tous trois sont bons, mais ils conviennent à des circonstances déterminées qu'il faut savoir reconnaître. Suivant l'état de la race sur laquelle on opère, les circonstances locales et le but que l'on veut atteindre, on choisira l'un ou l'autre des trois moyens d'amélioration en se mettant au-dessus du déplorable engouement qui s'est emparé de l'industrie privée et que nous lui avons si souvent reproché.

Mais, pour satisfaire à ces conditions de succès, il faut que tout le personnel de l'établissement et les chefs plus encore que les subordonnés, aient les aptitudes et les connaissances requises. De ce personnel, nous ne connaissons que peu de membres: le Directeur seul a été désigné, c'est M. Bonnemant, émigré français, homme de confiance de notre agriculture officielle. Venu en Canada, avec une réputation d'habileté peut être un peu surfaite, M. Bonnemant à su se mettre à la tête de notre progrès agricole. Au dire de ses amis, ce monsieur est un savant émérite, grand agriculteur, grand industriel, grand hippologue, grand littérateur, il est tout ce que nous pouvons désirer. D'ailleurs, quoique sa réputation en France ne soit pas à la hauteur de celle qu'on lui fait en Canada, nous ne voulons pas le juger avant de l'avoir vu à l'œuvre.

Revue de l'année 1872.

Nous devons à nos lecteurs et à nous-même de faire un retour sur le passé et de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des faits qui ont eu lieu pendant l'année qui vient de se terminer.

À prendre les choses à leur point de vue général, 1872 a été une bien triste année, tout sous le rapport spirituel que sous le rapport matériel. L'Europe, ce centre de la civilisation chrétienne, a oublié les précieuses traditions de son passé, elle a persécuté l'Eglise de Jésus-Christ, et cherché à anéantir cette religion qui l'a faite ce qu'elle est: grande, forte et civilisée.

Comme le disait Pie IX, dans une de ses admirables allocutions, Satan est descendu sur la terre et a reçu le pouvoir de combattre l'Eglise et, pour réussir dans ce grand combat, il s'est donné de nombreux auxiliaires. Ces auxiliaires sont les révolutionnaires, les affiliés des sociétés secrètes et les impies de toutes dénominations qui s'agitent aujourd'hui en Europe.

Battue en brèche par cette armée diabolique, l'Eglise a souffert immensément et avec elle toute la société dont elle est la base. Aux attaques multipliées qu'elle a essuyées, elle n'a eu à opposer que la force de la prière, cette arme des faibles que Dieu aide toujours lorsque son heure est arrivée. Abandonnant ses destinées futures aux mains de la Providence, elle s'est contentée de gémir et d'adresser ses supplications à la Toute-Puissance. Elle a vu son Auguste Chef retenu Prisonnier par un roi impie et insulté par une secte immonde; ses défenseurs les plus puissants ont été dispersés, ses droits méconnus, et ses fils spoliés; mais elle ne s'est

pas découragé. Soutenu par la parole vénérable du Vicaire de Jésus-Christ, son espérance en un avenir meilleur n'a pas cessé.

L'impie possédant la force matérielle, a dédaigné les avertissements de cette Religion qu'elle combat, a poursuivi activement son œuvre de désorganisation, elle a colporté l'immoralité et l'a fait pénétrer dans toutes les classes de la société; ruinant ainsi l'édifice social et faisant le désert autour de l'autel chrétien.

Voilà le lugubre tableau que nous présente la surface du monde civilisé pendant cette année de 1872. Cherchons maintenant si sous cette première couche, les détails sont plus rassurants pour l'avenir.

— Naturellement, pour nous catholiques, Rome est le pivot du monde civilisé, c'est donc vers cette Ville, surnommée l'Eternelle, siège de la Catholicité, que se portent tout d'abord nos regards. Qu'est-elle devenue cette Rome des Papes, conquise sur les païens par le sang des martyrs et définitivement donnée aux successeurs de St. Pierre par les rois de la France catholique? Rome n'est plus la cité des Papes: un roi voleur et excommunié s'en est emparé et la garde, de par le droit du plus fort, au mépris de tous les droits divins et humains. Un seul coin de cette Rome est resté en la possession de la Papauté, c'est le Vatican laissé à Pie IX par Victor-Emmanuel, comme le géolier donne une cellule à son prisonnier. Là, le Saint Père, réduit à l'impuissance, sans finances et sans armées, vivant de la Charité des Fidèles répandus sur la surface de la terre, est forcé d'être le spectateur de toutes les abominations de l'un des gouvernements les plus impies de nos temps modernes. Il voit les communautés religieuses spoliées, les vierges du Seigneur dispersées, les prêtres insultés et assassinés, ses sujets accablés d'impôt, n'ayant en perspective qu'une affreuse misère, les sectaires inondant sa Rome bien-aimée de leurs productions immorales, les doctrinaires élevant leur voix impie contre la sainteté du catholicisme; enfin, les gouvernements européens approuvant ou laissant se consommer les forfaits par leur coupable silence et même par leurs encouragements impies.

La Révolution, fille du mensonge, en s'emparant de Rome, s'était engagée à respecter le pouvoir spirituel de la Papauté, elle n'en voulait, disait-elle, qu'à son pouvoir temporel, et afin de garantir la liberté religieuse, elle aurait passé sa fameuse loi des garanties. Le temps a prouvé que cette loi n'était qu'un leurre fait dans le but de tranquilliser la conscience très-élastique des gouvernements de l'Europe. En effet, de toutes les libertés promises que reste-t-il? À Rome aujourd'hui on ne reconnaît qu'une seule liberté, c'est celle de faire le mal. Il faut se cacher pour remplir ses devoirs religieux, les fidèles sont insultés aux portes des Eglises, et sont forcés de prendre des chemins détournés pour aller présenter leurs vœux à leur Père bien-aimé.

Le Pape a néanmoins su conserver une épave, au milieu de ce naufrage de toutes les libertés; cette épave est la liberté de parler dans son propre palais. C'est bien peu de chose et cependant que d'efforts l'impie n'a-t-elle pas fait pour le lui enlever? Dernièrement encore, elle ne demandait rien moins que de faire taire ce vieillard. Le gouvernement piémontais n'a pas osé aller jusque là, il ne s'est pas senti assez fort pour mettre la dernière main à son œuvre d'iniquité. Aussi, la parole vénérée de Pie IX nous arrive-t-elle encore de temps à autre comme un écho des éternelles promesses de Jésus-Christ.

Dans toutes les circonstances convenables le Souverain Pontife fait entendre à ses visiteurs et par eux à tout l'uni-

vers catholique sa voix puissante et prophétique. Comme aux plus beaux jours du pouvoir temporel des Papes, le Saint-Père remplit courageusement ses devoirs de Chef de l'Eglise. Il n'a qu'une liberté et il en use largement. Tous les forfaits trouvent en lui un censeur impitoyable, tous les malheurs reçoivent de sa bouche vénérée une parole de consolation et quelquefois aussi de sa bourse un secours pécuniaire. En outre, il suit dédaigner les entreprises des impies et mettre les catholiques en garde contre elles. Enfin pour soutenir le courage des bons et ramener les méchants dans le sentier du devoir, il rappelle les paroles de Jésus-Christ et nous fait voir dans un avenir plus ou moins éloigné un triomphe éclatant pour l'Eglise.

De leur côté, les fils de l'Eglise n'ont pas voulu laisser souffrir leur père commun sans lui donner au moins l'assurance de leur attachement inaltérable. De toutes les parties de la catholicité des députations se sont rendues à Rome pour mettre aux pieds de Sa Sainteté, leur amour, leur dévouement et leur aide.

C'est ainsi que s'est passée pour Pie IX, l'année 1872; année de troubles, de larmes, de prières, mais aussi année de consolation pour son cœur paternel. Ses enfants l'ont d'autant plus aimé que ses ennemis l'ont plus haï. Il a vu la foi s'enraciner de plus en plus profondément dans le cœur des catholiques; ceux-là mêmes qui, depuis le Concile du Vatican, s'étaient un peu éloignés de la Chaire de Pierre, s'en sont rapprochés en grand nombre et ont donné leur adhésion au dogme de l'Infaillibilité pontificale.

— Dans le même temps que faisait le gouvernement italien, que faisaient Victor Emmanuel et ses complices? Ah! quel tableau est bien sombre. Poussé par l'ambition, le misérable roi d'Italie, autrefois simple roi du Piémont a voulu agrandir ses états et affermir son trône. La Révolution s'est trouvée là à point pour lui offrir le secours de son bras et il l'a accepté. Avec cette aide, il avait pu réunir sous son sceptre tous les petits états italiens, y compris le domaine de l'Eglise, et Rome devint sa capitale. Il voyait déjà tous ses vœux. Malheureusement, il avait compté sans les exigences de ceux qui l'avaient aidé dans son œuvre de spoliation. Mais ceux-ci ont eu soin de lui rafraîchir la mémoire.

Pendant l'année qui vient de s'écouler la secte n'a cessé de s'agiter. Pour la faire taire, Victor Emmanuel lui a jeté en pâture les biens de l'Eglise et l'a enrichie des dépouilles des communautés religieuses. Mais cette concession ne l'a rendue que plus exigeante et aujourd'hui, elle demande à grands cris le renversement de la royauté et l'établissement de la République.

Le Roi d'Italie en s'assurant la concours de la Révolution avait cru s'en faire une servante soumise et il en est devenu l'esclave. La Révolution a su prendre ses mesures. Victor Emmanuel a été un instrument docile entre ses mains et du moment que cet instrument n'est plus utile, elle le brise. Les tendances sectaires ne sont ni moy-tère pour par sonner, les sociétés secrètes ne prénu et plus la peine de jouer leur jeu.

Mazzini, leur grand-maître, est mort et elles lui ont fait des funérailles royales, son corps a été porté en triomphe, les cris de Vive Mazzini! Vive Garibaldi! Vive la Révolution! se sont mêlés aux cris menaçants de Mort aux prêtres! Mort à la Papauté! A bas la royauté! et les autorités piémontaises n'ont pu s'opposer à ces actes séditions.

Le 20 septembre et le 5 octobre à l'occasion des anniversaires de la prise de Rome et du fameux plébiscite les mêmes cris de mort ont été lancés et ont fait trembler ce malheureux Victor Emmanuel. Enfin, vers la fin de l'année,

sur un mot d'ordre de la secte, les affiliés en nombre considérable se sont donnés rendez-vous à Rome pour prendre des mesures propres à assurer l'établissement de la République. Il devait y avoir, à ce sujet, une grande assemblée au Colysée; il est vrai que les autorités ont réussi à empêcher l'assemblée d'avoir lieu; mais les sectaires restent à Rome et sont une menace incessante contre la royauté piémontaise. Celle-ci, guidée sans doute par la peur, s'est livrée à de nouvelles rigueurs contre les ordres religieux; mais elle se trompe grandement si elle croit par ces persécutions contenter la Révolution. La Révolution ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura renversé la royauté et se sera mise à sa place.

La société italienne paraît mûre pour ce dénouement; tout ce qui, chez elle, est profondément religieux, refusera de faire cause commune avec la Révolution, mais ne voudra pas non plus pactiser avec le misérable spoliateur des biens de l'Eglise; ainsi pas de secours pour lui, à attendre de ce côté; tandis que tout ce qui n'est pas profondément religieux est nécessairement sectaire et ennemi juré de la royauté. En persécutant le catholicisme, en donnant aux immoralités toute liberté de corrompre la société qu'il devait sauvegarder, Victor Emmanuel s'est isolé, s'est aliéné ses meilleurs défenseurs et il reste seul en face d'une légion de sectaires qui travaillent à l'anéantir. D'un côté, manque complet de défenseurs, de l'autre force considérable des assaillants. Dans une telle situation la royauté italienne ne peut que s'écrouler et sa chute est à peu près certaine, l'année qui commence verra peut-être cette catastrophe.

Comme signes avant-coureurs des punitions que Dieu réserve à l'Italie prévaricatrice, de grands désastres ont ruiné les parties les plus riches de son territoire et ont causé la mort de grand nombre de personnes. Le Vésuve a d'abord fait irruption et la lave enflammée vomie par son cratère, descendit dans la plaine, balayant, détruisant tout sur son passage, et causant la mort de tous êtres animés, hommes et animaux. Puis, à la suite de pluies torrentielles, les fleuves et les canaux, sortant de leurs lits, se répandirent dans la campagne et rendirent stériles d'immenses étendues de terrains, jadis d'une fertilité étonnante et ruinèrent les malheureux habitants de ce pays.

N'avons-nous pas raison de dire que l'année 1872 a été bien triste pour l'Italie?

— De l'Italie nos regards se reportent d'eux-mêmes sur la France jadis si glorieuse et aujourd'hui si humiliée. Pauvre France, elle a passé l'année sur une immense poërière qu'une étincelle pouvait faire éolater d'un moment à l'autre. Méconnaissant sa mission divine, oubliant les maux que la dernière guerre prussienne et la Commune de Paris lui ont fait souffrir, elle a continué ses errements, s'est égarée de plus en plus dans le radicalisme et s'est laissée conduire par des démagogues ambitieux et impies. La France, et par ce mot nous entendons la France officielle, semble oublier complètement ses glorieuses traditions; on dirait qu'elle ne veut plus mériter son beau titre de *filie aînée de l'Eglise*. A la tête de son gouvernement se trouve un impie, révolutionnaire et rationaliste, soutenu par une bande de communistes dont il suit les conseils et cherche à réaliser les projets. Sans la fermeté d'une majorité conservatrice et catholique, la France serait aujourd'hui en une république aussi sanguinaire que celle de 1789.

Malheureusement cette majorité disparaît et le temps n'est peut-être pas éloigné où elle sera devenue minorité. Alors qu'advient-il de cette pauvre France? D'après la loi des élections, l'Assemblée nationale se renouvelle au moyen d'é-

lections partielles qui ont lieu de temps en temps. A chacune de ces élections la majorité diminue et la minorité augmente; et il est presque certain que si le régime se continue encore une année, la France verra naître une seconde commune plus abominable et plus sanglante que la première, parce qu'elle sera plus forte et mieux organisée.

Une seule planche de salut reste à ce pays, c'est l'établissement d'une royauté catholique, déterminée à suivre les saintes traditions des Charlemagne et des St. Louis. Ah! si la France comprenait ses véritables intérêts comme elle s'empresserait de saisir cette planche de salut! Alors, comme autrefois, elle deviendrait forte et puissante; aidée de Dieu, elle préparerait le triomphe du catholicisme, punirait les sectaires impies et se relèverait bientôt des humiliations que lui ont fait subir l'orgueilleuse Prusse et son hypochrite Guillaume. Mais on ne voit à l'horizon aucun signe de ce retour vers ses glorieuses traditions, et la France officielle est toujours une France impie.

Néanmoins, il nous reste encore une espérance; le peuple français est resté plus catholique que son gouvernement. Il sait encore prier et ses supplications adressées au Dieu de toute force lui permettent encore d'espérer dans le salut de la patrie. La dévotion du peuple français envers la Sainte Vierge sera peut-être sa sauvegarde, et cette dévotion il l'a prouvée surabondamment dans le courant de 1872. Des milliers de fidèles serviteurs de la Mère de Dieu se sont rendus aux temples les plus célèbres qui lui sont dédiés. Les nombreux pèlerinages à la Salette et à Notre Dame de Lourdes sont encore présents, sans doute, à la mémoire de nos lecteurs.

Toute la France n'a pas suivi ce beau mouvement; de misérables impies ont même maltraité les pieux pèlerins; mais la grande majorité des français a prié et a adressé à la Ste. Vierge ses supplications pour la patrie. Peut-être Dieu a-t-il entendu ces invocations portées au pied de son trône par les mains si puissantes de sa mère. Un grand évêque le disait il y a quelque temps: "La France a prié donc elle est sauvée." Que cette parole s'accomplisse, et bientôt le catholicisme et la France triompheront.

(A continuer)

La comptabilité agricole

Pourquoi la plupart des cultivateurs ne tiennent-ils pas une comptabilité régulière, comme les industriels et les commerçants? Parce que le plus souvent ils ne savent pas comment s'y prendre, de sorte qu'ils ne se rendent absolument compte de rien; ils marchent tout à fait en aveugles sans savoir quels bénéfices ils réalisent et même s'ils en réalisent; ils ne connaissent pas la culture qui leur donne le plus de rendement. C'est là une faute impardonnable pour des hommes sérieux. Il est donc fort important que les cultivateurs apprennent un peu de comptabilité.

On se plaint des tendances vers un luxe relatif, mais bien souvent peu en rapport avec les ressources des familles; on voudrait voir une sage économie présider aux dépenses et mettre chacun sur la voie de l'épargne, la grande moralisatrice des populations. On atteindrait probablement ce but en constatant régulièrement les recettes et les dépenses, en tenant enfin une petite comptabilité dans chaque ménage; il ne faut pas oublier cet adage vieux comme le monde: *Rien ne prospère sans l'ordre et l'économie.*

Voilà qui est bien vrai; on se laisse entraîner dans la voie des dépenses, lorsqu'on ne se rend pas compte de ces dépenses et on s'arrête, du moins le plus souvent, lorsque

l'on s'aperçoit que les dépenses sont plus fortes que les recettes; car on entrevoit alors une ruine certaine; il est donc très-important d'habituer les enfants, dès le bas-âge, à l'ordre et à l'économie.

On dit beaucoup trop souvent que, pour les travaux des champs, le cultivateur en saura toujours assez; grande erreur! car celui qui ne sait rien ne fait jamais rien de bon, c'est là un axiome qui n'est pas discutable: les connaissances appropriées à la profession des cultivateurs sont tout aussi indispensables à ces derniers qu'aux industriels et aux commerçants des villes.

Les engrais et le soin des animaux

Les engrais sont généralement mal traités et ne donnent par conséquent pas des résultats suffisamment utiles. Les fumiers, en sortant de l'écurie, sont placés dans le premier endroit venu, exposés à toutes les intempéries, à la pluie, au soleil, les purins qui constituent la meilleure partie de l'engrais, coulent dans les chemins et vont empoisonner les ruisseaux, les rivières, après avoir empoisonné l'air respirable; c'est là une perte énorme pour le cultivateur.

Il serait cependant bien simple d'organiser un petit emplacement dans la cour de la ferme, de creuser un trou à côté du tas de fumier, ou bien au centre, lorsque l'on peut faire usage d'une pompe à purin, ce qui n'est guère dispendieux; le tas d'engrais pourrait être abrité contre les ardeurs du soleil par de mauvaises planches, de la paille, des gazons, des fagots de bois, etc. Lorsque la sécheresse se ferait trop vivement sentir, on prendrait du purin dans le trou et on arroserait le tas. Tout cela est bien facile et occasionne peu de frais.

Il vaudrait bien mieux sans doute construire une petite fosse à purin et la mettre en rapport avec tous les égouts de la ferme; cette construction peut avoir lieu fort simplement et presque sans frais; il suffit de creuser un trou, au milieu de l'emplacement sur lequel doit être déposé le fumier; on l'entoure de maçonnerie ou simplement de terre glaise, dans le cas surtout où le sol serait trop perméable; sur l'ouverture on met une grille en fer ou bien de simples morceaux de bois que l'on recouvre avec des fagots de chêne; le purin passe à travers, il se rend dans la fosse d'où il est extrait au moyen d'une pompe à purin dont le prix d'achat est peu considérable.

Quel effet veut-on que produise un fumier mal tenu, desséché, soumis à une évaporation incessante, ayant par conséquent perdu la plus grande partie de ses éléments fertilisants, et puis, le plus souvent, dans certaines contrées, on ne se sert jamais de paille pour faire litière aux animaux, on les laisse dans la saleté ou bien on jette sous eux quelques poignées de feuilles, de branches de sapin, etc. Il est vraiment pitoyable de voir transporter ces fumiers sur les champs, aussi les récoltes sont-elles misérables.

Tous les soins du cultivateur doivent se porter sur les fumiers qui sont dans les campagnes les agents de la fertilisation et de la richesse, qu'on s'en soucie ou non; pas d'engrais, pas de produits; et la plupart des cultivateurs ne savent pas même tirer parti des ressources dont ils disposent. Routine! ignorance! Voilà où il faut chercher la cause de cette conduite incroyable.

Dans plusieurs endroits, les cultivateurs ont encore une fâcheuse habitude, et cette habitude est commune. Ils s'imaginent que le plus riche est celui qui possède dans ses écuries le plus grand nombre de bêtes, en sorte que le plus souvent ils ne s'occupent ni de leurs qualités, ni des soins à leur donner; ils entassent pêle-mêle des animaux auxquels

ils administrent une nourriture fort médiocre, de la paille pendant tout l'hiver et encore quelle paille ! Les soins les plus nécessaires font complètement défaut ; nous avons vu des vaches qui, à la fin de l'hiver, avaient bien de la peine à se lever et à marcher. C'est vraiment déplorable : comment des vaches ainsi traitées pourraient-elles donner un produit quelconque ? Des élèves nourris de cette façon ne croissent pas et ne font aucun profit.

Ne serait-il pas préférable de tenir seulement dans la ferme un nombre d'animaux en rapport avec la nourriture qu'on peut leur fournir ? Les bêtes sont comme la terre, elles ne produisent que lorsqu'elles sont bien nourries, bien traitées, bien soignées. Une bonne vache, dans ces conditions, donne beaucoup de lait, elle se maintient dans un bon état de chair et au printemps, elle a une valeur incontestable. On ne saurait trop répéter ces vérités aux habitants des campagnes. Quelques-uns entrent déjà heureusement dans la bonne voie, mais il reste encore terriblement à faire pour atteindre le but.

Qu'on s'en souvienne bien : *tant vaut l'homme, tant vaut la terre*. Lorsque les habitants des campagnes posséderont une instruction agricole suffisante, ils se dépouilleront de ces idées de routine qui sont un obstacle invincible à tout progrès sérieux. Tous les cultivateurs veulent sans doute gagner le plus d'argent possible, mais souvent ils font fausse route par ignorance. Est-ce leur faute ? Peut-être pas autant qu'on pourrait le supposer. Pour apaiser sa soif, il est nécessaire d'avoir de l'eau, comme pour faire un civet, il faut un lièvre. Où sont les moyens d'instruction agricole ? Dans la lecture de journaux agricoles et l'exemple d'une bonne culture. — A. DE LAVALETTE.

Logement et soins à donner au bétail pendant l'hiver

Pendant le beau temps on ne s'occupe guère de bétail, et on le laisse vaquer un peu à sa guise, mais il n'en est pas de même lorsque le mauvais temps arrive, alors les logements et les soins à donner au bétail sont d'une telle importance, que tous les auteurs agricoles s'en sont occupés d'une manière spéciale. Malheureusement les bons préceptes ne sont adoptés qu'avec une sorte de répugnance, parce que la routine est encore vivace même chez les grands propriétaires, et à plus forte raison chez les petits cultivateurs.

Ainsi, pendant la saison rigoureuse qui se fait sentir, on ne prend aucun soin du logement du bétail ; on croit à tort qu'il suffit de préserver du froid les bêtes bovines et ovines, et les tenant dans des étables où l'air ne pénètre que très-difficilement. C'est une coutume déplorable, qu'on ne saurait trop blâmer. En effet, sous prétexte de tenir les animaux dans des endroits chauds, on les tient dans des étuves privées d'air, au point que mieux vaudrait pour eux une température froide.

Il faut aux animaux, comme aux hommes, une température appropriée à leur espèce, à leur âge, à leurs habitudes, au climat de la contrée. Sans nul doute un froid excessif devient un tourment pour les animaux, et les empêche de profiter de la nourriture qu'on leur donne ; mais il ne faut pas pour obvier à ces inconvénients les tenir enfermés dans des espèces d'étouffoirs, où ils sont dans un état de transpiration permanente, d'autant plus dangereux que la température extérieure se trouve plus froide.

C'est à ce système de stabulation contraire aux règles de l'hygiène, qu'il faut attribuer la plupart des maladies des voies respiratoires qui déciment les bêtes bovines dans certaines contrées.

Quelle est donc la manière de bien loger le bétail pendant la rude saison ? va-t-on nous demander.

Très-simple, et peu coûteuse. Tenez vos animaux dans une atmosphère très-tempérée, c'est-à-dire ni trop chaude ni trop froide ; ayez égard à leur âge, je dirai même à leur état spécial. Ainsi, les vaches qui viennent de mettre bas ont besoin

d'une température presque tiède, et les jeunes veaux doivent être garantis de toute atteinte de froid. Les élèves veulent plus d'air et moins de chaleur.

Les bœufs, surtout ceux qui sont à l'engrais, s'accoutument d'une température assez élevée, il leur faut moins d'air, une demi-obscurité et beaucoup de tranquillité. Une précaution à prendre, c'est de veiller à ce que les bœufs et surtout les vaches à lait ou en état de gestation ne sortent pas de leurs étables, sans qu'il y ait eu une transition préalable du chaud au froid, c'est-à-dire de la température de l'étable à celle de l'extérieur. Les transitions brusques occasionnent des péripneumonies qui dépeuplent trop souvent les étables.

Il ne suffit pas de loger les animaux pendant l'hiver avec soin et intelligence ; il y a d'autres soins qu'il faut leur donner, parmi lesquels nous signalerons en première ligne ceux dits de la main, en termes plus précis, il faut s'occuper de la toilette des bêtes à cornes. L'étrille joue un grand rôle dans l'éducation des animaux, une grande propriété est de rigueur et c'est ce dont ne se doutent pas la plupart des cultivateurs, c'est pourtant facile, pour peu qu'on veuille s'en occuper un peu chaque jour. La brosse et l'étrille sont indispensables pour faciliter et augmenter les fonctions de la peau, qui se ralentissent pendant l'hiver sous l'influence de la stabulation.

Les animaux enfermés manquent de l'exercice nécessaire au maintien de leur santé, il faut y suppléer : en outre, dans les étables, ils reçoivent, sur le poil, de la poussière, soit de la paille qui tombe du grenier à fourrage, sans compter les ordures de la litière, pour peu qu'on néglige de la renouveler. Donc, il est indispensable de veiller à ce que ces animaux soient propres, si on veut les conserver en bonne santé.

Lorsque le temps n'est pas rigoureux, il est bon de faire sortir les bœufs et les vaches pendant quelque temps, soit en les menant à l'abreuvoir, soit en les employant à des charrois. Nous ne parlons pas de la température moyenne ; dans ce cas les bœufs doivent travailler, à moins qu'on ne les ait mis à l'engrais.

Les étables des moutons ne demandent pas une température aussi chaude que les étables des bœufs ; en effet, la toison des bêtes ovines les garantit suffisamment contre le froid ; mais on doit les tenir à l'abri de l'humidité, et ne pas les faire passer trop brusquement du chaud au froid, surtout ne les envoyer aux pâturages que si le temps est très-sec, et avoir soin de les faire rentrer avant la nuit. — P. R.

Danger de se servir d'huile de charbon pour les animaux et les arbres fruitiers

On fait usage de l'huile de pétrole contre la gale des moutons et contre les insectes qui dévorent les divers animaux et détruisent les végétaux. Il ne faut employer cette substance qu'avec la plus grande précaution ; en voici la preuve :

Un cultivateur a fait frotter avec du pétrole des vaches souvertes de poux, ces insectes ont été tués à la vérité, mais dès le soir, les vaches étaient toutes gonflées, elles avaient perdu l'appétit et le lait ; on ne les a sauvées que par des lavages au savon et des cataplasmes émollients, ce qui n'a pas empêché au poil de tomber ; la convalescence a même été très-longue.

Les mêmes faits se reproduisent pour les arbustes que l'on tue en même temps que les insectes nuisibles. Il ne suffit pas de mélanger l'huile de pétrole avec de l'eau, car l'eau ne dissout pas cette huile, et par conséquent elle tombe presque pure sur les plantes arrosées. — *Revue d'économie Rurale*.

Alimentation des chevaux

Dans un livre plein d'intérêt et de démonstrations utiles, M. Wedlake enseigne les meilleurs moyens d'alimenter économiquement les chevaux. Tout le monde sait quelle quantité d'avoine se perd dans les fumiers, par suite d'une mastication incomplète. En concassant le grain, et en lui faisant ainsi subir une sorte de mastication, on obtient une économie notable, qui n'est pas moindre d'un quart de la ration ordinaire. D'après les personnes compétentes, un cheval peut passer

près de six heures à broyer et à manger quatorze livres de foin, tandis que, pour absorber le même poids de nourriture préparée, il ne lui faut que vingt minutes. L'animal peut donc employer au repos cette différence de temps. M. Wedlake conseille de mêler ensemble une partie de foin de prairie avec deux parties de paille de blé, d'orge ou d'avoine, et une partie d'avoine préalable broyée. On doit humecter le tout avec de l'eau plus ou moins chaude.

La grande compagnie de roulage de Londres, qui compte dans ses écuries près de 1,300 chevaux, fait une économie d'à peu près 135 mille fr. tous les ans, depuis qu'elle a adopté ce genre de nourriture.

Les chevaux sont, en outre, en bien meilleur état et moins sujets aux maladies. Les chevaux des brassiers de Londres sont aussi nourris d'après le système de M. Wedlake.

Altération de la viande par un engraissement exagéré

M. Gand, aide-chirurgien de Royal-Free, hôpital à Londres, pathologiste déjà célèbre, a fait de nombreuses observations sur les animaux : boeufs, moutons, porcs, engraisés et vendus dans le bazar d'exposition de Baker-Street. Il a disséqué et examiné avec le plus grand soin, au microscope, les cœurs, les poumons, les foies et les autres viscères de ceux de ces animaux que leur excès de graisse faisait remarquer entre tous ceux qui avaient remporté le prix. Il est arrivé ainsi à des conclusions d'une importance extrême que nous analysons fidèlement. Le système actuel d'alimentation et d'engraissement détermine souvent une maladie très-grave, la dégénérescence du cœur et sa conversion en masse de graisse. Chez les moutons surtout, cet organe essentiel de la vie perd toute sa puissance contractile et son pouvoir d'impulsion. Il ne s'agit pas seulement de graisse déposée entre les fibres musculaires, mais d'une véritable conversion totale en graisse. Ce qui arrive pour le cœur, le premier des muscles, arrive sans aucun doute pour tous. Les fibres sont constituées par de la graisse, et non plus par ces fibrilles bien connues des anatomistes, dans lesquelles résident et la puissance contractile et le pouvoir alimentaire. Une semblable chair, qui a perdu sa composition normale ordinaire, a perdu aussi sa faculté nutritive ; elle a encore l'apparence de chair musculaire, mais elle n'en a plus la réalité ; le vendeur et l'acheteur sont trompés à la fois. Nous avons compté sur une nourriture propre à alimenter nos propres muscles, nous serons fatalement déçus. Exagérer ainsi l'engraissement pour gagner des prix de concours, c'est de la folie et presque un crime. Le cœur, transformé en graisse, ne se dilate et ne se contracte presque plus, il bat faiblement et irrégulièrement ; le sang ne forme plus qu'un courant pauvre et lent ; il engorge les poumons et n'y circule pas ; de là cette respiration haletante et incomplète ; la peau et les extrémités du pauvre animal sont glacées ; l'expression lourde et stupide de ses traits annonce un cerveau congestionné ; le moindre exercice le ferait mourir ; sa chair, après la mort, est toute parsemée de larges taches de sang auxquelles les artères et les veines ont donné passage. La viande engendrée par des organes malades est nécessairement malade elle-même et détériorée, et elle ne mérite certes pas l'honneur qu'on lui fait de la couronner comme type de nourriture humaine de première qualité.

Nous sommes heureux de voir stigmatiser ainsi, par une autorité que personne ne pourra récuser un excès qui nous a toujours révolté. — Cosmos.

Petite Chronique

Société d'agriculture du comté de Portneuf.—Election des officiers pour 1873.—A une assemblée des membres de cette société, qui a eu lieu à la salle publique du Cap Santé, le 30 décembre dernier, les messieurs suivants ont été élus officiers et directeurs pour l'année 1873. Président, P. LaRue, écrivain, M. P. P. ; Vice-Président, M. F. X. Frenette ; Secrétaire-Trésorier, M. A. D. Hamelin. Directeurs : MM. Alexis Cayer, Norbert Beaudry, Ls. Leclerc, Hercule Colletto, Samuel Pâquin, Isidore Frenette, Fabien Drolet, Adolphe GrandBois,

Louis Gariépy et Augustin Bussière ; Auditeurs des comptes, L'hon. J. E. Thibaudeau et M. Olivier Delisle.

Société d'agriculture du comté de Québec.—Election des officiers pour 1873 : Président, E. J. DeBlois ; Vice-Président, Lévi Falardeau, écrivain ; Secrétaire-Trésorier, J. B. Delage, écrivain. Directeurs, MM. Pierre A. Renaud, Pierre Pageau, jur., Jos. Renaud, J. B. Martel, jnr., Alexis Leclerc, jnr., Joseph Bourré et Michael Byras.

Election des officiers de la Société d'agriculture du comté de Champlain, pour 1873.—Président, l'hon. J. J. Ross ; Vice-Président, D. Lacourcière, écrivain ; Secrétaire-Trésorier, M. Robert Trudel ; Auditeurs des comptes, MM. N. Gagnon et G. Saint-Arnauld. Directeurs : MM. Joseph Saint-Arnauld, Ls. Labissonnière, Joseph Marchand, J. B. Arcand, Pierre Nault, N. Lamothe, Olivier Frigond, F. X. Cosslette, R. Proteau, A. R. Lafèche, George Marchand, A. S. LaRue et J. A. Frigond.

L'agriculture à Joliette.—Nous lisons dans la Gazette de Joliette : " Quand nous jetons un regard sur le comté de Joliette, nous sommes satisfait de voir que l'agriculture a été assez florissante. La récolte a été bonne. Les cultivateurs, encouragés par une moisson abondante, se sont attachés au sol et l'émigration a fait moins de ravages, croyons-nous, que les années dernières." Encourageons de toutes nos forces l'agriculture, et cette désolante émigration de nos compatriotes vers les Etats-Unis disparaîtra.

RECETTES

Moyen pour guérir les panaris

Dès que l'on ressent à un doigt les premières douleurs indiquant la venue prochaine d'un panaris, on prend un œuf frais à l'extrémité duquel on fait un trou ; on introduit le doigt malade dans l'œuf et on l'y laisse pendant toute la nuit, après avoir eu bien soin de consolider cet œuf au moyen d'un linge et d'une bande de toile qui enveloppent la main. Le lendemain matin, on retire la main de l'œuf qui est en quelque sorte cuit par la chaleur du mal et la guérison est complète.

Contre-poison du phosphore

Un hasard vient de faire découvrir l'antidote du phosphore. Les personnes qui éprouveraient quelque déplaisir après avoir avalé des bouts d'allumettes chimiques peuvent réparer cette absorption malsaine en envalant une forte dose de térébenthine.

Moyen de prolonger la durée des tuyaux de plomb

Les tuyaux de plomb que l'on enfouit dans la terre pour conduire les eaux s'altèrent quelquefois avec une grande rapidité et finissent par ne plus fonctionner. Pour les garantir des causes de destruction auxquelles ils sont exposés, il faut les couvrir, à l'aide d'un pinceau, d'une couche de goudron fondu, et appliquer ensuite sur cette couche, pendant qu'elle est encore gluante, du sable fin tamisé qui forme comme une seconde enveloppe.

ACTE DE FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de
DAME ADELINÉ DUBEAU, Marchande publique, épouse
de Sr. ELZÉAR LAVOIE, de la Rivière-du-Loup (en bas)
Faillie.

L A faillie m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de se réunir un lieu d'affaires de la faillie à la Rivière-du-Loup (en bas) le QUATORZIÈME jour de JANVIER prochain à DIX heures du matin pour recevoir un état de ses affaires et nommer un Syndic.

Rivière-du-Loup (en bas) 24 Décembre 1872.

J. ELZ. POULIOT,
Syndic Provisoire.

Les fêtes que nous avons eues ont causé le retard dans l'expédition de la Gazette des Campagnes depuis 3 semaines.

HOPITAL DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

GRANDE ŒUVRE DE CHARITÉ!!!

LOTTERIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la Construction de l'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS :

I. GAIN OFFERT.

	Valeur des lots.
1 Lot, 2 bons chevaux pour lesquels il est offert.....	\$400
2 Montres d'or, \$60, \$40,.....	100
1 Cornet à piston, monté en argent.....	50
2 Chaises, brodées en laine.....	55
2 Tableaux :—Sacré-Cœur de Jésus et de Marie.....	25
1 Service à déjeuner, en argent.....	25
1 Magnifique Prie Dieu.....	36
En tout 1000 lots dont plusieurs d'une grande valeur.	
Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.	

II. VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 30 sous.

Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prouvent un certain nombre, savoir :

- 1o. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3
- 2o. 3 billets pour 24; do 27 billets pour \$6

Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyés au soussigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient.

Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez MM. les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de Mai.

III. TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de Juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage :

1o. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposés dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2o. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3o. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire du billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au soussigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4o. Tous les lots devront être réclamés dans le cours de l'année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré Cœur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre,
Hôpital-Genéral, Québec.

Québec 27 décembre 1872.



AUX CONTRACTEURS

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les commissaires nommés pour la Construction du chemin de fer Intercolonial, donnent avis public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour la Construction d'une bâtisse pour les passagers et d'un buffet, d'une bâtisse pour le fret, et d'une maison pour l'engin à Campbellton, N. B., et pour la construction d'une bâtisse pour les passagers et d'un buffet, à New-Castle, N. B.

Les plans, devis et les formes de Soumissions peuvent être vus au bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa et aux bureaux des Ingénieurs en chef à Rimouski, Dalhousie, New-Castle et Moncton.

Les soumissions peuvent être données pour le tout ou pour quelque partie de ces bâtisses, et doivent être adressées "Soumissions pour les bâtisses" au bureau des Commissaires. Elles seront reçues jusqu'à midi, VENDREDI, 31 janvier 1873.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 4 Dec. 1872. }

AUX CONTRACTEURS

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer intercolonial donnent Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour la pose des Lisses et des Traverses sur les Divisions suivantes :

No 1, sur les Sections 3, 6, 9, et 15,—une distance d'environ 78 milles.

No 2, sur les Sections 16, 10, et 20,—une distance d'environ 48 milles.

No 3, sur les Sections 21, 22, et 23, —depuis la Rivière Miramichi jusqu'à Moncton, une distance d'environ 72 milles.

Toutes ces sections sont dans le Nouveau-Brunswick.

Les devis et les formes de Soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'Ingénieur en Chef, à Ottawa, et aux bureaux des Ingénieurs à Rimouski, à Dalhousie, à New-Castle et à Moncton.

Des Soumissions cachetées adressées "Soumissions" et envoyées aux Commissaires seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 31 JANVIER 1873.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Chemin de fer Intercolonial, }
Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 30 Nov. 1872. }

N. B.—Des Soumissions séparées seront requises pour les Divisions 1, 2 et 3.

DEPARTMENT DES DOUANES

Ottawa, 27 décembre, 1872.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.